



5 mai 2015

(15-2399)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

## NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

<b>1. Membre notifiant: <u>TURQUIE</u></b> <b>Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):</b>
<b>2. Organisme responsable:</b> <i>Ministry of Food Agriculture and Livestock</i> (Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage) <i>DG of Plant Production</i> (Direction générale de la production végétale) Eskisehir Yolu 9. Km. Lodumlu-Ankara (Turquie) Téléphone: + 90 312 2588314 Fax: + 90 312 2588321 Site Web: <a href="http://www.bugem.gov.tr/">http://www.bugem.gov.tr/</a>  <b>Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:</b> <i>Turkey-TBT Enquiry Point</i> (Point d'information OTC de la Turquie) <i>Ministry of Economy</i> (Ministère de l'économie) <i>DG of Product Safety and Inspection</i> (DG de la sécurité et de l'inspection des produits) Inonu Bulv. No: 36 06100 Emek-Ankara (Turquie) Téléphone: +(90 312) 204 8074 Fax: +(90 312) 212 6864 Courrier électronique: <a href="mailto:tbt@ekonomi.gov.tr">tbt@ekonomi.gov.tr</a> Site Web: <a href="http://www.teknikengel.gov.tr/">http://www.teknikengel.gov.tr/</a>
<b>3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [ ], 5.6.2 [ ], 5.7.1 [ ], autres:</b>
<b>4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant):</b> Produits agricoles destinés à être mis sur le marché turc en tant que produits biologiques
<b>5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié:</b> <i>Draft Implementing Regulation amending Implementing Regulation on the Principles and Implementation of the Organic Farming</i> (Projet de règlement d'exécution modifiant le règlement d'exécution relatif aux principes et à la pratique de l'agriculture biologique), publié dans le Journal officiel turc du 18.08.2010 (n° 27676), 13 pages, disponible en turc
<b>6. Teneur:</b> Le règlement d'exécution notifié établit des règles détaillées concernant la production, l'emballage, l'étiquetage, l'entreposage, le transport, la mise sur le marché, la certification, le contrôle et la production de produits biologiques, et concernant la fabrication ou l'obtention des intrants utilisés dans la production biologique.

<b>7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant:</b> La modification proposée prévoit des changements concernant certains intrants utilisés dans l'agriculture biologique, aux fins d'une harmonisation avec la législation de l'UE. Elle a pour objet d'assurer la protection de la santé ou de la sécurité des personnes.
<b>8. Documents pertinents:</b> <i>Regulation on the Principles and Implementation of the Organic Farming</i> (Règlement sur les principes et la pratique de l'agriculture biologique), publié dans le Journal officiel turc du 18 août 2010 (n° 27676), disponible en turc ( <a href="http://www.resmigazete.gov.tr/">http://www.resmigazete.gov.tr/</a> )
<b>9. Date projetée pour l'adoption:</b> 30 juin 2015 <b>Date projetée pour l'entrée en vigueur:</b> 30 juin 2015
<b>10. Date limite pour la présentation des observations:</b> 26 juin 2015
<b>11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:</b>  <i>Turkey-TBT Enquiry Point</i> (Point d'information OTC de la Turquie) <i>Ministry of Economy</i> (Ministère de l'économie) <i>DG of Product Safety and Inspection</i> (DG de la sécurité et de l'inspection des produits) Inonu Bulv. No: 36 06100 Emek-Ankara (Turquie) Téléphone: +(90 312) 204 8074 Fax: +(90 312) 212 6864 Courrier électronique: <a href="mailto:tbt@ekonomi.gov.tr">tbt@ekonomi.gov.tr</a> Site Web: <a href="http://www.teknikengel.gov.tr/">http://www.teknikengel.gov.tr/</a>  <a href="https://members.wto.org/crnattachments/2015/TBT/TUR/15_1862_00_x.pdf">https://members.wto.org/crnattachments/2015/TBT/TUR/15_1862_00_x.pdf</a>